

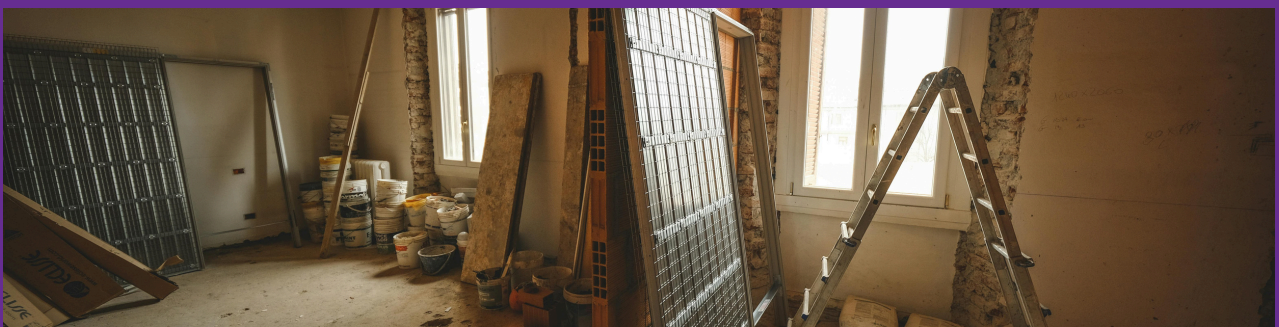
RAPPORT TRIMESTRE 1

Un rapport qui présente les activités
du premier trimestre de l'année
2026 de notre parti Dignité RDC en
tenant compte de notre plan
stratégique 2026-2028



index

| | |
|-----------------------------|-----------|
| INTRODUCTION | 3 |
| ORGANISATION ET GOUVERNANCE | 4 |
| SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE | 5 |
| SUIVI DU CALENDRIER 2026 | 7 |
| MESURES POUR LE T2 | 10 |
| CONTACTS | 11 |



Digne fille et digne fils du Congo

Le Congo ne manque ni de richesses, ni de talents. Pourtant, la plupart de nos compatriotes vivent dans la précarité, l'injustice et l'abandon. Face à cette réalité, Dignité RDC ne se contente pas d'observer : nous nous organisons, nous construisons, et nous agissons.

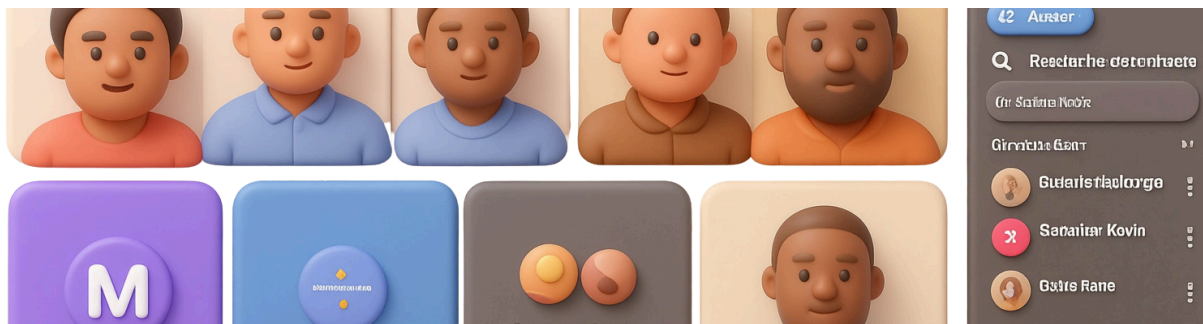
Ce rapport n'est pas seulement un bilan. C'est le témoignage d'un engagement; celui de rebâtir un Congo digne, uni et prospère.

Ce document rend compte de manière synthétique de nos activités, de l'évolution de nos projets ainsi que du suivi de nos orientations stratégiques en vue de la construction d'un Congo digne, uni et prospère.

Fidèles à nos valeurs socio-démocrates, nous considérons essentiel de garantir la transparence de nos actions. Ce rapport s'inscrit dans cette volonté d'informer, d'impliquer et d'associer chaque citoyen à notre engagement collectif. Il a été élaboré à la suite de la réunion du Conseil politique tenue le 12 avril 2026, qui a permis d'évaluer nos avancées et de définir les priorités à venir.

S'agissant de notre premier rapport public, nous attachons une importance particulière à vos retours. Vos suggestions et recommandations, que vous pouvez nous adresser par voie électronique, constituent un levier essentiel pour améliorer notre action et répondre au mieux aux attentes du peuple congolais.

ORGANISATION ET GOUVERNANCE DU PARTI



Le Conseil Politique (CP)

Dans le cadre de la phase de structuration de Dignité RDC, le Président national a procédé à la création du Conseil politique (CP) par la Décision n°004/04/2024/Présidence/Dignité RDC. Cet organe constitue la plus haute instance décisionnelle du parti.

Le Conseil politique est chargé de définir les grandes orientations stratégiques du mouvement. À ce titre, il exerce notamment les attributions suivantes :

- Élaborer les politiques sectorielles destinées au développement de la République Démocratique du Congo ;
- Définir la stratégie de croissance et d'implantation de Dignité RDC ;
- Valider le plan d'action annuel du parti ;
- Statuer sur les programmes et initiatives exceptionnels ;
- Approuver les partenariats politiques (alliances, coalitions, etc.) ;
- Valider les listes des candidats aux élections ;
- Élaborer le programme du candidat à l'élection présidentielle ;
- Définir les stratégies de campagne.

Le Conseil politique regroupe les présidents des commissions et des coordinations, le Président national ainsi que la Secrétaire générale exécutive, invitée à ses travaux.

À l'issue d'une période d'observation du fonctionnement du parti entre janvier et mars 2026, les membres réunis lors de la deuxième session du Conseil politique ont décidé d'engager une restructuration interne. Cette décision vise à améliorer l'efficacité organisationnelle et à renforcer la cohérence des actions du parti.

Dans cette perspective, le Président national procédera, au cours du deuxième trimestre, à de nouvelles nominations ainsi qu'à une réorganisation des commissions et des coordinations.






SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2026-2028



Le plan stratégique de Dignité RDC s'articule autour de grands objectifs définis pour la période 2026-2028, dont le suivi sera assuré de manière annuelle. Ci-après, les principaux objectifs de l'année 2026 ainsi que leur niveau d'avancement.



CROISSANCE NUMERIQUE

- Lancer un site web opérationnel 2026 
- Créer une chaîne WhatsApp  regroupant plus de 1 000 membres 
- Lancer une chaîne YouTube 
- Atteindre un minimum de 5 000  abonnés sur chaque réseau social



RÉDACTION DU R.I; STATUTS, PROJET DE SOCIÉTÉ

Les travaux relatifs à la rédaction des documents constitutifs du parti ont été lancés en juillet 2025. Dans cette première phase, une consultation citoyenne a été organisée afin de recueillir les avis des Congolais sur la construction d'un Congo digne. Cette initiative a couvert 15 secteurs, correspondant aujourd'hui aux différentes commissions du parti. Au total, 201 contributions ont été collectées.

À la suite de cette étape, une deuxième phase s'est tenue entre février et mars 2026. Elle a consisté à transmettre les résultats du sondage aux présidents des commissions, afin qu'ils élaborent des propositions de projet de société en lien avec leurs domaines respectifs.

À partir du mois de mai 2026, le parti entamera la troisième phase, dédiée à la consolidation des différentes propositions. Cette étape comprendra la mise en commun, l'analyse, la correction et la rédaction du projet de société final, avec l'appui de deux juristes experts.

Parallèlement, la rédaction des statuts et du règlement intérieur sera menée de manière simultanée avec celle du projet de société, sur la période allant de mai à décembre 2026.




PRÉPARATION AUX ÉLECTIONS DE 2028

Selon le calendrier 2026, nous avons ouvert les enregistrements de nos futurs candidats en interne depuis le 01 mars 2026.



RÉCOLTE DES FONDS POUR LA CRÉATION DU PARTI

La récolte n'a pas encore été lancée et la date limite c'est le 31 décembre 2026. 

POURQUOI AVONS-NOUS RATÉ CERTAINES ACTIVITÉS ?


En phase de structuration, Dignité RDC fait face à plusieurs défis qui ont impacté la réalisation de certaines activités prévues dans le calendrier opérationnel ainsi que dans le plan stratégique 2026-2028.

Au cours de ce premier trimestre, six (6) activités n'ont pas pu être mises en œuvre, dont la majorité concernait des journées internationales pour des raisons suivantes:

- les contraintes liées aux fuseaux horaires, en raison de la présence de membres dans la diaspora ;
- le niveau d'engagement encore inégal des membres ;
- la planification tardive de certaines activités, en particulier celles liées aux journées commémoratives.

Conscients de ces insuffisances, nous en assumons pleinement la responsabilité et nous nous engageons à renforcer notre organisation interne et nos mécanismes de coordination afin d'améliorer significativement nos performances au cours des prochains trimestres.

SUIVI DU CALENDRIER 2026

| Janvier | | 2026 | | | | | | DIGNITE RDC #Dignité2026 #Dignité | |
|--|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|---|--|
| | Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | | |
|  Les Provinces de la RDC BAS-LEZÉ EQUATEUR | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | | |
| | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | | |
| | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | | |
| | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | | |
| | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | | | |

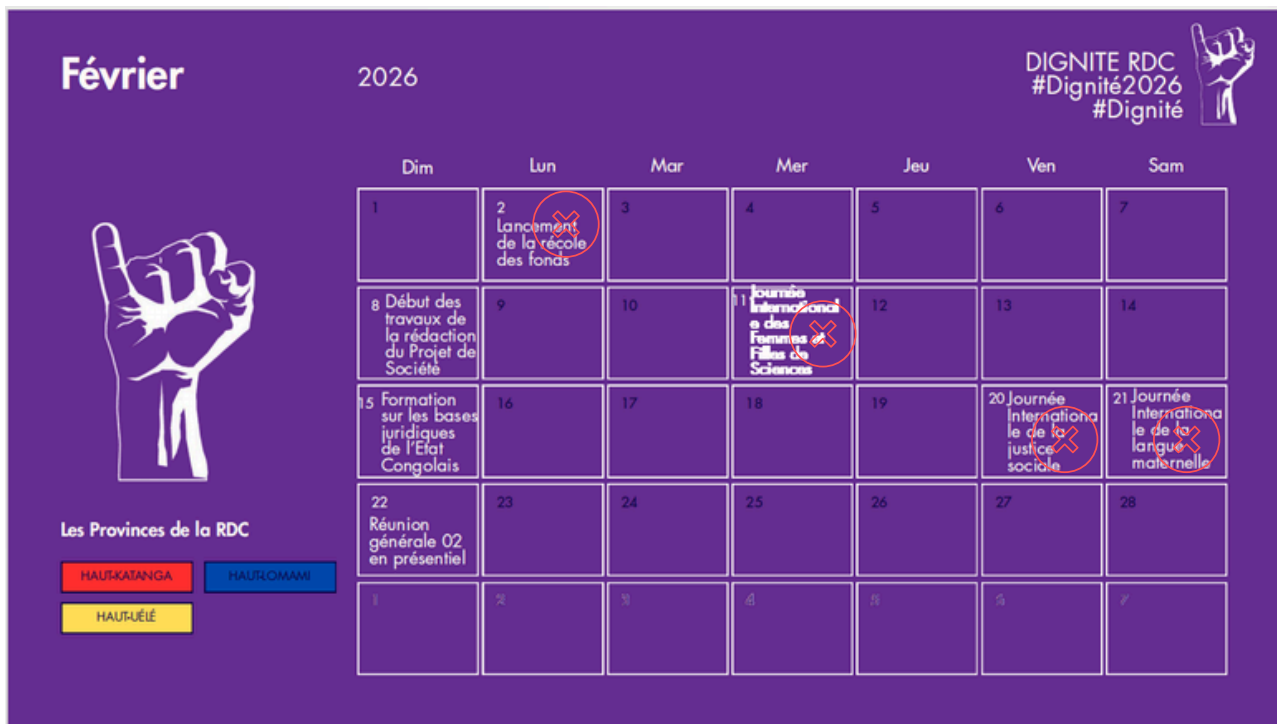
Les différentes actions inscrites dans notre calendrier opérationnel contribuent à l'atteinte de nos objectifs annuels, et, à terme, à la réalisation des orientations stratégiques du plan 2026-2028 de Dignité RDC.

Ces actions ont été conçues en tenant compte de notre statut juridique actuel, de nos ressources disponibles ainsi que du contexte politique national, afin de garantir leur pertinence et leur faisabilité.

Au cours du mois de janvier 2026, sept (7) activités étaient programmées. Parmi celles-ci, six (6) ont été réalisées, tandis qu'une (1) n'a pas été exécutée.

Détail des activités :

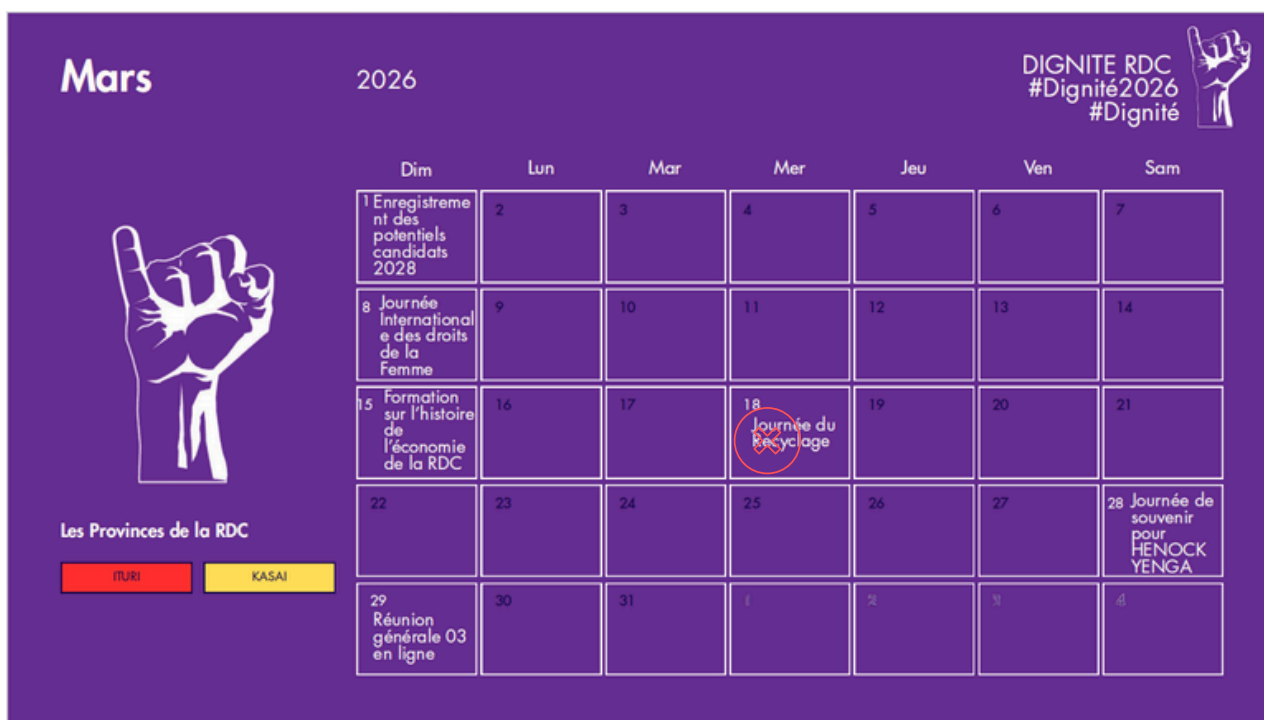
- 04 janvier : Publication d'un article commémoratif marquant cette date historique ;
- 11 janvier : Message de lancement de l'année et de la rentrée politique, diffusé sur nos plateformes numériques ;
- 16 janvier : Réunion spéciale sur Google Meet avec projection vidéo consacrée à l'héritage de Laurent-Désiré Kabila ;
- 17 janvier : Réunion spéciale sur Google Meet avec projection vidéo dédiée au combat de Patrice Emery Lumumba ;
- 18 janvier : Première réunion du Conseil politique tenue sur Google Meet ;
- 24 janvier : Aucune activité réalisée ;
- 31 janvier : Réunion générale organisée sur WhatsApp avec l'ensemble des membres du parti.



Le mois de février a été marqué par un niveau d'exécution des activités inférieur aux prévisions, en raison de plusieurs annulations ainsi que de retards dans l'organisation. Cette situation met en évidence des défis internes liés à la planification et à la coordination des actions.

Sur les sept (7) activités programmées, seules trois (3) ont été effectivement réalisées. Activités réalisées :

- 08 février : Transmission aux présidents des commissions des résultats du sondage « Congo digne », marquant le lancement de la deuxième phase du processus d'élaboration du projet de société ;
- 15 février : Organisation de la première session de formation portant sur les bases juridiques des institutions congolaises. Compte tenu de la richesse et de l'importance du contenu, cette formation s'est poursuivie par une deuxième session le 01 du mois de mars ;
- 22 février : Organisation de réunions générales en présentiel par les différentes coordinations. Celles-ci disposaient d'une autonomie dans la fixation des dates en fonction de leurs réalités locales. À cet effet, des rapports ont été reçus pour les coordinations de Bandundu Ville, Kinshasa et Canada, avec des réunions tenues entre mars et avril.



Le mois de mars a été marqué par une dynamique particulièrement active, avec l'organisation de plusieurs réunions en présentiel au sein des coordinations, visant à rattraper le retard accumulé en février. Par ailleurs, les activités de formation, notamment sur les bases juridiques des institutions congolaises, se sont poursuivies avec succès.

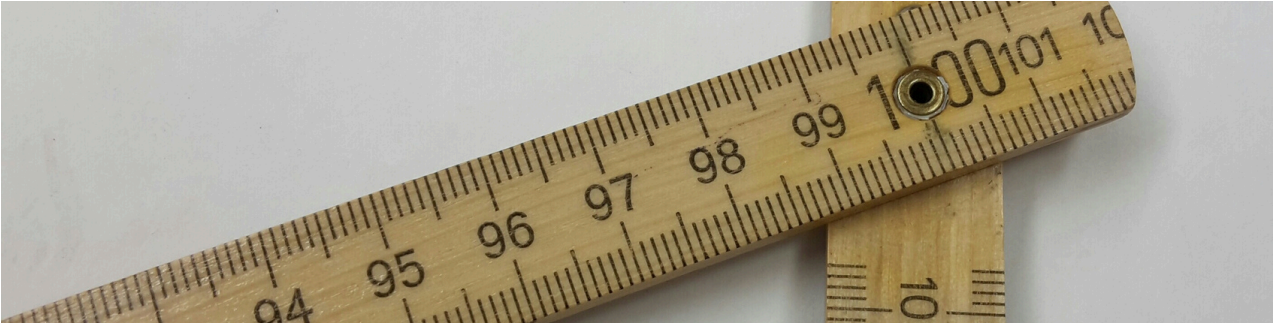
Sur les six (6) activités initialement prévues, cinq (5) ont été réalisées, tandis qu'une (1) n'a pas pu être exécutée. En complément, plusieurs initiatives supplémentaires ont été mises en œuvre, notamment des réunions spéciales consacrées à l'actualité nationale et internationale, ainsi que des rencontres en présentiel.

Détail des activités :

- 01 mars : Lancement d'un message annonçant l'ouverture des enregistrements des candidats ;
- 06 mars : Publication d'un article sur les violences sexuelles dans l'Est du pays à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes ;
- 15 mars : Organisation d'une formation en ligne (Google Meet) sur l'histoire de l'économie congolaise, de la période coloniale à nos jours ;
- 21 mars : Réunion spéciale consacrée à la guerre en Iran, incluant des sessions de compréhension, d'échanges et de débats ;
- 28 mars : Commémoration de Henock Yenga ;
- 29 mars : Organisation d'une réunion en présentiel à Kinshasa, dans la commune de Mont-Ngafula, ainsi que la tenue d'une consultation interne d'une semaine sous forme de sondages au sein du groupe général du parti.

TOTAL : 17(14 PRÉVUES+3 SUPLEMENTAIRES) 
 6 (PRÉVUES) 

MESURES CORRECTIVES ET ORIENTATIONS OPERATIONNELLES



Les mesures adoptées au cours du trimestre sont le fruit d'un processus participatif, reposant sur plusieurs sources : les propositions formulées par les membres lors des différentes activités, les contributions des hauts cadres au sein du Conseil politique, les résultats des sondages internes ainsi que les observations de la Présidence de Dignité RDC.

Dans une logique d'amélioration continue et de renforcement de l'efficacité organisationnelle, les orientations suivantes ont été retenues :

- Diversification des sources de financement : développer des mécanismes alternatifs afin de réduire la dépendance aux cotisations des membres ;
- Clarification des rôles et responsabilités : définir précisément les missions des membres au sein des commissions et des coordinations afin de renforcer leur engagement et leur productivité ;
- Prise en compte des fuseaux horaires : adapter la planification des activités pour garantir une participation équitable de toutes les coordinations, y compris celles de la diaspora ;
- Renforcement de la communication digitale : produire régulièrement du contenu sur les réseaux sociaux afin d'accroître la visibilité et l'influence du parti ;
- Décentralisation des activités : accorder davantage d'autonomie aux coordinations locales dans l'organisation de leurs actions ;
- Intensification des activités : multiplier les initiatives, tant en ligne qu'en présentiel, pour maintenir une dynamique continue ;
- Valorisation des membres actifs : responsabiliser davantage les membres engagés afin de consolider le leadership interne.

CONTACTS



Téléphone
+243 854 486 028



Suivez @dignite_rdc sur les
réseaux sociaux



www.dignite-rdc.org



contact@dignite-rdc.org

MERCI POUR LA LECTURE

